PAYS DE LA LOIRE
Axe 5 : Prévention et gestion des risques

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2

Contexte

L’arrêté du 30 décembre 2014 modifie les dispositions relatives à la formation aux gestes et soins d’urgence et abroge l’arrêté du 3 mars 2006 ; Ce texte redéfinit les objectifs, la durée et contenu des formations, ainsi que les modalités de délivrance et les modèles des attestations correspondantes (AFGSU).

Objectifs

- Identifier, alerter et protéger lors d’une urgence vitale.
- Intervenir dans une situation d’inconscience, d’obstruction des voies aériennes et d’hémorragie.
- Intervenir lors d’un arrêt cardiaque chez une victime.
- Intervenir efficacement dans toute situation d’urgence vitale.
- Connaitre les caractéristiques des différentes situations d’urgence potentielle.
- Intervenir efficacement dans toute situation d’urgence potentielle.
- Connaitre et intervenir au sein d’un dispositif lié aux risques collectifs.
- Intervenir au sein d’un dispositif lié aux risques collectifs.
- Inscrire son intervention dans le cadre d’un dispositif d’actualité.
- Identifier les pratiques et problématiques actuelles.
- Mettre à jour les compétences liées aux urgences vitales.

Renseignements complémentaires

Financement

Plan de formation (AFC)

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2025

Pédagogie:

- Apports théoriques.
- Mises en situation.

Programme

Jour 1 - les urgences vitales.

- Alerter et protéger.
- Prendre conseil.
- Inconscience.
- Obstruction des voies aériennes.
- Hémorragies.
- Réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel avec le matériel (défibrillateur automatisé externe).
- Réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre privé.
- *Mise en situation.*

Jour 2 - Les urgences vitales (suite).

- Matériel d'urgence : mise en œuvre d'appareil (non invasif) de surveillance des paramètres vitaux.
- Maintenance et matériovigilance des matériels d'urgence.
- *Mise en situation.*

Les urgences potentielles

- Les malaises.
- Les traumatismes
- Prendre conseil (rappel).
- Participer à un relevage et un brancardage en équipe.
- *Mise en situation.*

Jour 3 - Les urgences potentielles (suite).

- L'accouchement inopiné.
- Le risque infectieux.

Les risques collectifs.

- Les plans sanitaires et de secours.
- Le risque NRBC.
- *Mise en situation.*

Public
Aides Médico-psychologique mentionnés à l'article R 451.95 du code de l'action sociale et des familles, Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la 4ème partie du code de la santé publique

Exercice
2026

Code de formation
5- 3

Nature
AFC

Organisé par
FORMA SANTE

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences